

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D332024

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 16
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
28/06/2024

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 05 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 28 juin 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme DESBROSSES Marie-
Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. ALBENQUE Christophe – M. NILLON
Christophe – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence –
Mme DEGRANGE Valérie – M. BERRY David – M. MURE Julien,
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. MONTERRAT Raphaël a donné pouvoir à Mme
ROBIN Pascale, Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à M. CHEVRET Pascal,
Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre,
M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. GAULIN Christian, M. RIGAUD
Denis a donné pouvoir à Mme DEGRANGE Valérie, M. GAILLARD Bruno a
donné pouvoir à M. VERNOUX Bertrand, Mme LOURD Mathilde a donné pouvoir à
Mme PACCAUD Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M.
ALBENQUE Christophe, Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY
David, M. BATAILLARD Kévin a donné pouvoir à M. MURE Julien.

Absent excusé : M. DEVEYLE Alain

Secrétaire : M. BERRY David

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Brise soleil – Classe n°10 – Ecole Publique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat et la pose de brise soleil orientable pour équiper la salle de classe n°10 à l'étage du bâtiment de l'école maternelle pour un montant de 5 831.60 € HT soit 6 997.92 € TTC auprès de l'entreprise CRUZ Fermetures.

Eclairage – Salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la rénovation de l'éclairage de la salle du Conseil Municipal pour un montant de 10 528.45 € HT soit 12 634.14 € TTC auprès de l'entreprise ARELEC.

Eclairage – Salle de Sports

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la rénovation de l'éclairage de la salle de Sports pour un montant de 19 627.00 € HT soit 23 552.40 € TTC auprès de l'entreprise ARELEC.

Vitrification du parquet – Salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la rénovation du sol de la salle du Conseil Municipal pour un montant de 3 692.80 € HT soit 4 071.36 € TTC auprès de la SARL FONTIMPE.

Appus en fonction le 09/07/2024
001-210103206-20240705-D332024-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Peinture – Salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la rénovation de la peinture de la salle du Conseil Municipal pour un montant de 7 247.02 € HT soit 8 696.42 € TTC auprès de l'entreprise AG Plâtrerie Peinture.

Dispositif de mise en volée de la petite cloche – Eglise

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement du dispositif de mise en volée de la petite cloche de l'Eglise pour un montant de 975.54 € HT soit 1 170.65 € TTC auprès de la société HORLOGES PLAIRE.

Plancher de sécurité au clocher – Eglise

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture et pose d'un plancher de sécurité au clocher de l'Eglise pour un montant de 3 185.92 € HT soit 3 823.10 € TTC auprès de la société HORLOGES PLAIRE.

Escabeau – service technique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat d'un escabeau pour les services techniques pour un montant de 492.75 € HT soit 591.30 € TTC auprès de la société GUILLEBERT.

Levé topographique – Rue du Chemin Vieux et de la Madone

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du Chemin Vieux et de la Madone, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'établissement d'un relevé topographique de ces deux rues pour un montant de 3 600.00 € HT soit 4 320.00 € TTC auprès du cabinet de géomètres experts POLARIS.

Maîtrise d'œuvre – Requalification Rue du Chemin Vieux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé le marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification Rue du Chemin Vieux pour une rémunération provisoire de 12 000.00 € HT soit 14 400.00 € TTC auprès du cabinet AINTEGRA

Point à temps – Voirie Communale

Dans le cadre du marché à bons de commande, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la campagne de point à temps sur la voirie communale pour un montant de 12 000.00 € HT soit 14 400.00 € TTC auprès de l'entreprise DEGATA.

Réfection de la chaufferie des vestiaires de foot et remplacement de la production ECS de la salle de sports

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé le marché de la réfection de la chaufferie des vestiaires de foot et remplacement de la production ECS de la salle de sports pour un montant de 74 496.19 € HT soit 89 395.43 € TTC auprès de l'entreprise SAS JUILLARD CHAUFFAGE.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 08 juillet 2024



Le Maire de REPLONGES,


Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20240705-D332024-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2024